

Procès Verbal n°36 Assemblée générale ordinaire de « Forestiers du Monde®-France ». Vendredi 14 juin 2013

Etaient présents:

En qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité de membre du conseil d'administration :

Christine CABASSY-BEYLI

En qualité d'adhérent :

Gérard TARDY

Ont assisté à la conférence téléphonique :

En qualité de membres du bureau de l'association :

Frédérique GAUTIER (Trésorière),

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale)

En qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, François DUGAST,

Lieu de réunion : siège de « Forestiers du Monde®-France », 42 B Avenue Victor HUGO, 21000 DIJON (Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h00

- 1 - Approbation du procès verbal n°35 du 23 mars 2013 (23_03_2013_FDM_FR_X_CA_A)
- 2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2012
- 3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2012
- 4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée
- 5 - Forestiers du Monde®, fondée en 2003, a 10 ans !
- 6 - Annonce des principaux événements de la vie de Forestiers du Monde® via son site Internet
- 7 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement.
- 8 - Vie et fonctionnement de la représentation Forestiers du Monde®-Ain Bugey
- 9 - Renouvellement de l'agrément Bourgogne « Protection de l'Environnement »
- 10 - Plan Régional d'Actions en faveur du Damier du frêne pour la Bourgogne. Etat d'avancement
- 11 - La création forestière pédagogique bio diverse de Saint Germain le Rocheux (21). Présentation.
- 12 - La création forestière pédagogique bio diverse de Boz (01) : présentation
- 13 - Conception de la signalétique de la reforestation pédagogique bio diverse de Beaune.
- 14 - Questions diverses
- 15 - Date à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°35 du 23 mars 2013 (23_03_2013_FDM_FR_X_CA_A).

Le procès verbal n°35 de la réunion du bureau du vendredi 23 mars 2013 est approuvé.

2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2012

Le président présente les états financiers 2012. Ces états seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible. Ils ont été élaborés avec le concours de Frédérique GAUTIER en qualité de Trésorière de "Forestiers du Monde®". La situation financière de « Forestiers du Monde® - France » est saine. Les états financiers de l'exercice social 2012 sont approuvés. Ils seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible.

3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2012

Le président présente les rapports d'activité et moral de l'exercice 2012. On précisera ici que toutes les activités de l'association sont régulièrement présentées aux membres via les procès-verbaux de réunion du bureau. Le rapport d'activité sera également publié sur le site Internet afin de présenter à tout citoyen internaute l'activité de l'association.

4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée

Au regard des bilans présentés en séance quitus est donné à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée au titre de l'exercice social 2012.

5 - Forestiers du Monde®, fondée en 2003, a 10 ans !

Fidèle à ses engagements, Forestiers du Monde® n'entend pas mobiliser de moyens humains ou financiers pour fêter son dixième anniversaire préférant les consacrer exclusivement à ses projets et au respect des valeurs humanistes et environnementales définies dans sa charte déontologique.

Tout au plus, ces quelques lignes pour l'Histoire !

Fondée le 24 novembre 2003 par 6 amis réunis sur Dijon (Pascal OBSTETAR, François DUGAST, Laurent GAUTHIER, Pascal CHARGERRE, Sébastien NAVASQUEZ et Jean-Noël CABASSY) exerçant en foresterie publique et privée, Forestiers du Monde® affiche donc désormais 10 ans d'existence.

En 10 ans, Forestiers du Monde® est passée du statut d'association locale de 6 citoyens forestiers engagés sur un unique projet de création forestière pédagogique bio diverse au statut de petite ONG d'une centaine d'adhérents qui aura promu la démarche d'engager des centaines d'écoparciers sur le chemin de la reconquête forestière et développé près d'une vingtaine de créations forestières pédagogiques bio diverses. De projets pédagogiques annuels, nous sommes passés à des projets qui s'étalent désormais sur 4 voire 6 ans, permettant aux écoparciers de bâtir une forêt sur toute leur scolarité élémentaire (du CP au CM2), assurant ainsi que les notions de biodiversité forestière sont acquises. Le rêve que nous avions de contribuer à l'émergence d'une génération de citoyens forestiers capables d'engager la reconquête des espaces forestiers perdus est en passe de se réaliser, car ces enfants seront dans les 10 prochaines années des citoyens en mesure de se saisir des enjeux forestiers en expliquant comment on peut aujourd'hui bâtir des forêts biodiversées. Car ils l'ont fait !

En 10 ans, Forestiers du Monde® a obtenu des agréments des rectorats des académies de Dijon et Nancy-Metz. Elle a également obtenu un agrément « Protection de la nature » pour la région Bourgogne. Dans cette région, elle est devenue un opérateur incontournable pour la préservation d'une espèce protégée (le Damier du frêne) en devenant le rédacteur d'un Plan d'Actions avec la DREAL Bourgogne. Elle aura également saisi la Justice pour obtenir la condamnation d'un garde forestier, démontrant si besoin, qu'elle se préoccupe du fonctionnement de notre démocratie et exploite toutes les capacités offertes aux associations légales et agréées.

Nous ne pouvons évoquer ici tous les projets toujours portés par des citoyens bénévoles engagés et motivés. Forestiers du Monde® est une formidable ambition... Et rien de tout cela n'aurait été possible sans les membres actifs qu'il convient ici de féliciter et remercier !

L'aventure continue...

6 - Annonce des principaux événements de la vie de Forestiers du Monde® via son site Internet

Notre site Internet www.forestiersdumonde.org, outre la présentation des projets en cours et l'archivage des projets achevés, permet d'annoncer les principaux événements de la vie de notre association. Ainsi les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales y seront annoncées, ainsi que la diffusion aux seuls membres des procès verbaux correspondants. Il appartient aux membres adhérents de nous adresser leurs propositions d'articles ou d'annonces de manifestations qu'ils organisent.

7 - Le guide pédagogique « Bâtir la forêt ». Seconde version française. Etat d'avancement.

La première pré-maquette réalisée par le groupe de travail constitué par Anne DAVAINÉ, Bernard LECLERCQ et Jean-Noël CABASSY, et mise en page par l'illustrateur- infographiste prestataire de service Emmanuel BEAUDESSON, a fait l'objet d'une relecture et de corrections lors de la réunion du samedi 4 mai 2013. Ces corrections ont été adressées dans la foulée à l'illustrateur infographiste pour prise en compte. La seconde pré-maquette est attendue pour la fin juin 2013. Nous serons en mesure de présenter la seconde version de notre guide pédagogique pour la rentrée scolaire prochaine (année scolaire 2013-2014).

8 - Vie de la représentation Forestiers du Monde®-Ain Bugey.

L'assemblée générale ordinaire de la représentation Forestiers du Monde® – Ain Bugey s'est tenue le 10 mai 2013 sous la présidence de Jean-paul RIOU. 5 nouvelles adhésions. Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité des 21 personnes présentes.

Un nouveau bureau est constitué pour une durée de 3 ans :

Président : Jean-Paul RIOU

Trésorière : Monique MUGNIER, Comptable de profession.

Secrétaire : Marie Claire CARTONNET

La représentation Ain-Bugey se porte bien, poursuit son développement et aura sans doute permis, par la communication développée, l'émergence d'un nouveau projet de reforestation pédagogique bio diverse sur la commune de BOZ.

9 - Renouvellement de l'agrément Bourgogne « Protection de l'Environnement »

La démarche pour renouveler l'agrément dont dispose Forestiers du Monde® en région Bourgogne au titre de la protection de l'environnement (Article L 121-1 du code de l'environnement) est engagée, afin de respecter le délai fixé par la loi. La présidence est mandatée pour effectuer les démarches nécessaires. A noter que Forestiers du Monde® - Bourgogne se tient à la disposition de toutes les représentations intra nationales françaises qui souhaiteraient engager une démarche locale en vue d'obtenir ce même agrément dans leur région d'implantation.

10 - Plan Régional d'Actions en faveur du Damier du frêne pour la Bourgogne. Etat d'avancement.

Comme le stipule la convention signée le 4 novembre 2011 entre la DREAL Bourgogne et Forestiers du Monde®, le Plan régional d'Actions en faveur du damier du frêne a été officiellement remis à la DREAL en mars 2013 . Désormais, le plan doit être présenté au Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature (CSRPN) pour validation. Entre temps, Forestiers du Monde® engage la mise en oeuvre des actions prioritaires et propose de confier le suivi des actions à Thomas

LAMOTTE, actuellement représentant de Forestiers du Monde® - Moselle, qui a fait part de son intérêt pour une telle mission. Un plan de financement de sa mission a été élaboré et adressé aux partenaires financiers potentiels: DREAL Bourgogne, Conseil régional de Bourgogne et Conseil général de Côte d'or. A ce jour aucun retour.

11 - La création forestière pédagogique bio diverse de Saint Germain le Rocheux (21). Présentation.

Un particulier propriétaire d'un terrain dont une partie est non boisée, terrain situé sur la commune de Saint Germain le Rocheux (21), accepte de s'engager dans un projet de création forestière pédagogique bio diverse. La démarche est d'autant plus intéressante que le terrain est situé dans le zonage du futur parc national de forêts de plaine entre Bourgogne et Champagne. Ce projet qui permettrait d'envisager la plantation de 7 bosquets bio divers, soit 700 arbres et arbustes, offrira aux écoliers du Châtillonnais côte d'orien, une approche concrète de la gestion de la biodiversité ordinaire. Au regard de l'enjeu qu'est la création de ce nouveau parc national (premier parc national de forêts de plaine !), ce projet est une formidable opportunité. Anne DAVAINÉ, professeure des écoles, membre de Forestiers du Monde®, déjà engagée avec sa classe sur le projet de la reforestation pédagogique bio diverse de Beaune (année scolaire 2011-2012) accepte de coordonner le projet. Plusieurs écoles ont été contactées et déjà des réponses positives.

Un dossier sera présenté au Conseil régional de Bourgogne au titre de l'appel à projet "Les trophées de la biodiversité" afin de bénéficier d'une subvention. La présidence est mandatée pour effectuer les démarches nécessaires.

12 - La création forestière pédagogique bio diverse de Boz (01) : Présentation.

Monsieur Frédéric MATHY, directeur de l'école de BOZ (01) a découvert notre site Internet www.forestiersdumonde.org. Il a entendu parler de la création forestière pédagogique bio diverse de Lhuis dans ce même département. Au regard des terrains disponibles sur cette commune, nous lui proposons de remplacer la peupleraie située en face du cimetière par deux bosquets bio divers (arbres et arbustes) et d'installer sur la zone restante un verger. Les écoliers pourraient alors aborder la vie sauvage (les bosquets bio divers) et la vie domestiquée (le verger). En face du cimetière, cette action des écoliers serait visible de la communauté villageoise, accessible. Une signalétique pourrait expliquer ce qui est envisagé et expliquer les tenants et aboutissants. Il présentera cette proposition au conseil municipal, auquel Jean-Paul RIOU, Président de Forestiers du Monde® – Ain Bugey, participera pour présenter Forestiers du Monde®, ses engagements et sa démarche de création forestière pédagogique bio diverse. Affaire à suivre !

13 - Conception de la signalétique de la reforestation pédagogique bio diverse de Beaune.(21)

Guy VALLADE, référent "Signalétique pédagogique", coordonne la mission de réalisation d'un ensemble signalétique en mesure de présenter la démarche de reforestation pédagogique bio diverse initiée par Forestiers du Monde® sur une parcelle de la forêt communale de Beaune relevant du régime forestier. Cette mission est financée par la mairie de Beaune à hauteur de 1000 €. Une visite sur site avec la Mairie et deux réunions uniquement avec les enseignants engagés sur ce projet (Equipes enseignantes de l'Ecole élémentaire publique des Peupliers, de l'école élémentaire privée et du collège privé Saint Coeur de Beaune) ont été organisées. Une répartition du travail de production pédagogique effectuée. Au regard des restitutions, Guy VALLADE effectue le travail de mise en forme et présentera à la Mairie de Beaune une maquette colorisée. La ville de Beaune sélectionnera le prestataire qu'elle souhaite pour réaliser les panneaux pédagogiques et les installer sur le site.

14 - Questions diverses

- Le bilan financier de la création forestière pédagogique bio diverse est remis en séance à Monsieur Gérard TARDY, membre de Forestiers du Monde® et également maire de la commune de Morey Saint Denis. Il fait état de l'épuisement de l'appui financier apporté par Forestiers du Monde® sur les trois premiers bosquets (1500 €) et de la nécessité pour la commune de prévoir le financement des trois derniers bosquets bio divers.
- Les nouvelles protections biodégradables en bambou plus résistantes sont présentées.
- Le lien proposé sur les courriels adressés aux internautes pour l'accès direct à notre site Internet sera vérifié.

15 - Date à inscrire sur votre agenda.

Vendredi 27 septembre 2013 : Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde® ».